



**HAL**  
open science

# Les marques obligatoires du nom et l'état d'annexion en berbère

Salem Chaker

► **To cite this version:**

Salem Chaker. Les marques obligatoires du nom et l'état d'annexion en berbère. Case and Mood Endings in Semitic Languages Myth or Reality? / Désinences modales et casuelles dans les langues sémitiques – Mythes ou réalités?, Harrassowitz Verlag, p. 162-183, 2018. hal-02106180

**HAL Id: hal-02106180**

**<https://hal.science/hal-02106180v1>**

Submitted on 22 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les marques obligatoires du nom et l'état d'annexion en berbère

## *Diachronie et reconstruction en contexte de langue de tradition orale*

*Salem Chaker, Université d'Aix-Marseille*

### **0. Introduction : la reconstruction diachronique en contexte de langue de tradition orale**

Même si en Afrique du Nord, à toutes époques et en tous lieux, l'écriture n'est jamais bien loin, le berbère est historiquement et sociologiquement une langue de tradition orale qui n'est jamais véritablement entrée dans la « raison graphique ». Malgré l'existence d'une écriture spécifique (dite « libyco-berbère »<sup>1</sup>) et la présence ancienne et massive de langues écrites dans la région (phénico-punique, latin, arabe, langues européennes...), les témoignages anciens sur la langue berbère sont rares et très lacunaires.

– Les sources médiévales (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), d'origine kharijite<sup>2</sup> (ibadite), almohade<sup>3</sup> et barghawata<sup>4</sup> fournissent des mots et phrases isolées. Il existe quelques documents plus consistants, des textes suivis et des glossaires, d'origine almohade ou ibadite, mais leur étude linguistique systématique n'a pas encore été menée à bien. De plus, sous réserve des travaux d'analyse approfondis en cours et à venir, tous ces témoignages ne font pas apparaître de divergences significatives par rapport aux données fondamentales du berbère actuel, tant au niveau lexical, qu'à celui de la grammaire, notamment de la morphologie

---

1 Voir la synthèse de S. Chaker, s.v. « Libyque », *Encyclopédie berbère* XXVIII-XXIX, 2008, accessible en ligne à l'adresse : <http://encyclopedieberbere.revues.org/>

2 Le kharijisme s'est constitué dans le cadre du royaume rostémide de Tahart (Tiaret) (776-909) qui couvre une aire géographique très étendue, de l'ouest de l'Algérie actuelle à la Libye, et correspond au monde des hautes plaines et steppes pré-désertiques de l'Afrique du Nord, occupée par les tribus berbères, majoritairement semi-nomades, cataloguées comme "zénètes" dans l'historiographie arabe médiévale.

3 Almohades (ar. *al-muwahhidin*) : royaume islamo-berbère, dont la base anthropologique est le Haut-Atlas marocain, qui va unifier toute l'Afrique du Nord (et *Al-Andalus*) entre 1111 et 1269. Cf. Ghouirgate 2014.

4 Barghawata : royaume hérétique berbère constitué dans la plaine atlantique du Maroc (Gharb, ancienne Tamesna) entre 742 et 1148.

verbo-nominale<sup>5</sup>. En tout cas, rien qui permette d'y percevoir un stade du système linguistique nettement différent de ce que nous connaissons pour le berbère contemporain.

– Les données épigraphiques libyques (-500 av. J.-C. / +500 J.-C.) pourraient offrir une image de la langue berbère remontant à plus de deux millénaires, mais elles sont encore plus difficiles à exploiter : il s'agit pour l'essentiel d'inscriptions funéraires ou votives très courtes, contenant essentiellement des matériaux onomastiques (anthroponymes, ethnonymes) et quelques (rares) titres ou fonctions... De plus, les caractéristiques internes de l'écriture compliquent encore la tâche de décryptage d'un matériau très pauvre : l'écriture est de type consonantique – principe peu adapté au berbère – et elle ne note pas la tension consonantique qui joue un rôle lexical et grammatical essentiel ; en outre, elle ne sépare généralement pas les mots... Néanmoins, les rares données que l'on peut considérer comme à peu près établies montrent une grande stabilité des traits linguistiques fondamentaux, notamment de la morphologie verbo-nominale et des paradigmes grammaticaux. C'est notamment le cas des marques nominales puisque les sources antiques, textuelles et épigraphiques, livrent notamment des centaines de toponymes à initiale *ta-* / *ti-* qui sont des formes nominales féminines parfaitement conformes au modèle actuel (cf. *infra*) ; certaines sont même immédiatement interprétables (par ex., *Thizi* 'col, passage' ou *Thala* 'fontaine'...).

Concrètement, pour ce qui concerne les marques obligatoires du Nom, les témoignages anciens, médiévaux ou antiques, ne permettent pas vraiment de cerner les évolutions éventuelles depuis 1000, voire 2000 ans. Tout au plus peut-on émettre quelques hypothèses prudentes sur la base de données très incertaines, notamment dans le domaine de l'onomastique, comme l'a fait notamment W. Vycichl (2002 : 82-90). Mais l'utilisation de ces indices est délicate vu les incertitudes des traitements et retraitements opérés sur ces matériaux berbères par les différentes langues relais (punique / grec / latin / arabe...) et les aléas des chaînes de transmission.

### *0.1 Comment faire la diachronie d'une langue aux témoignages écrits rares et peu exploitables ?*

Pour essayer de cerner l'évolution diachronique de la langue, en toutes matières, lexicale ou grammaticale, le berbérisant ne peut guère s'appuyer que

---

5 Par exemple, l'important glossaire arabo-berbère d'Ibn Tunârt (1085 – 1172) qui contient plus de 2000 entrées lexicales fait connaître une langue quasiment identique au berbère actuel, au plan lexical comme au plan morphologique.

sur la méthode de la reconstruction interne. C'est essentiellement la comparaison inter-dialectale qui autorise les hypothèses reconstructives : les divergences constatées entre les variétés régionales actuelles du berbère permettent de proposer des hypothèses d'évolution, non pas constatées, mais possibles. De même l'étude morphologique des paradigmes grammaticaux permet souvent d'émettre des hypothèses sur la morphogenèse du matériel grammatical.

On pourra ensuite rechercher des traces de ces évolutions postulées dans les matériaux conservateurs, notamment dans l'onomastique, les expressions figées, les composés anciens, les formes littéraires rituelles, et les témoignages écrits anciens, médiévaux ou libyques. Et, parfois, on a la chance de voir les hypothèses reconstructives confirmées par ces matériaux. Tel est le cas, par exemple, de la conjugaison à suffixe du prétérit ('accompli') des verbes de qualités, qui n'est attestée que dans quelques parlers (le kabyle, notamment) mais totalement absente dans les dialectes marocains : or, une source médiévale (Al-Bakrî) fournit la traduction berbère de *Allâhu Akbâr = mæqqur* ou *mqq<sup>w</sup>ər Yakuš*, *i.e.* une forme quasi « kabyle », et permet d'affirmer que ce trait existait au X<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup>, au moins dans un parler berbère du Maroc, celui des Barghawata, confirmant ainsi l'hypothèse selon laquelle la conjugaison à suffixe était générale en berbère mais qu'elle a disparu dans la grande majorité des dialectes contemporains.

Bien sûr, la difficulté de la méthode réside dans la signification accordée à ces traces résiduelles, synchronique et/ou anciennes : les interprétations (et la méthodologie) seront souvent divergentes selon les chercheurs, et les polémiques fréquentes ! Certains cas sont nets et ne font guère discussion, comme, par exemple, l'existence à date ancienne de la conjugaison à suffixe du prétérit des verbes de qualités, évoquée ci-dessus : le phénomène étant attesté dans plusieurs aires dialectales très éloignées les unes des autres, les témoignages médiévaux, même peu nombreux, peuvent être reçus comme confirmations probantes. En revanche, dans bien des cas, lorsque les traces sont ténues et/ou très localisées, voire incertaines, chacun aura tendance à chercher – et à trouver ! – les données synchroniques et les témoignages anciens qui confirmeront sa théorie... Ou, argument suprême, à chercher confirmation dans les faits et évolutions connus dans d'autres langues, notamment apparentées. L'importation, non étayée par des données concrètes berbères, de faits sémitiques ou afro-asiatiques est une tendance très fréquente (cf. note 6). Cette démarche analogique, qui n'est bien sûr pas illégitime si elle reste de l'ordre de l'hypothèse de travail, devient rapidement un 'argument d'autorité'. Les cas sont nombreux dans les Études berbères.

Il est donc utile d'insister sur le fait que la méthode de reconstruction interne, quasiment la seule dont le berbérisant dispose, connaît certainement des limites indépassables et impose au chercheur prudence et modestie : nos reconstructions ne sont que des *hypothèses, le plus souvent invérifiables*. On rappellera aussi que ces limites sont d'autant plus étroites que l'on n'a pas affaire en berbère à des dialectes très différents, ou à des langues distinctes ayant divergé depuis longtemps, mais à des variétés régionales très proches qui ne sont réellement séparées les unes des autres que depuis quelques siècles, *i.e.* depuis la fragmentation du continuum berbère consécutif au processus d'arabisation : dans bien des cas, nos 'dialectes' contemporains étaient contigus il y a à peine deux ou trois siècles (kabyle/chaoui, kabyle/Atlas blidéen/Chenoua, rifain/tamazight du Maroc central...).

### 1. Morphologie canonique du nom berbère

On soulignera en premier lieu qu'il n'existe pas en berbère de trace d'un système casuel de type sémitique, avec *alternances vocaliques suffixales correspondant à des fonctions syntaxiques distinctes*, ni au plan des données synchroniques, ni à celui de la reconstruction interne. Cette donnée berbère, très nette, semble mettre à mal l'hypothèse d'un système casuel chamito-sémitique, du moins si l'on accorde aux différentes branches de la famille le même poids dans la reconstruction. Bien qu'il postule un système de désinences casuelles, Diakonoff reste d'ailleurs plutôt prudent sur le sujet : « *The reconstruction of the Proto-Afrasian case system is fraught with difficulties...* » (1988 : 59 *et sq.*) ; et D. Cohen, dans sa synthèse de 1968, ne l'évoque même pas... En tout état de cause, s'il a existé en afro-asiatique un système casuel de type sémitique, il a disparu sans laisser de traces en berbère. Comme c'est aussi le cas dans la majorité des autres branches de la famille, on peut se demander si ce n'est pas encore et toujours le vieux tropisme « sémito-centriste » qui conduit les chercheurs à considérer que les branches et langues où il n'est pas présent « l'ont perdu »...

Le berbère est une langue à morphologie verbo-nominale lourde. Ainsi, le thème nominal est encadré par des marques, obligatoires et amalgamées, de *genre* (masc./fém.), de *nombre* (sing./plur.) et d'*état* (État Libre/État d'Annexion), le genre et le nombre se présentant sous la forme de morphèmes discontinus (préfixe + suffixe) :

**Tabl. 1** Système canonique des marques obligatoires du Nom : Berbère Nord  
*amyar* : "vieil (homme)" / *tamyart* "vieille (femme)"

	État libre		État d'annexion	
Singulier				
<i>masc.</i>	<i>a</i> ----	<i>amyar</i>	<i>w(ə)/u</i> ----	<i>wəmyar</i> (> <i>umyar</i> )*
<i>fém.</i>	<i>ta</i> ---- <i>t</i> **	<i>tamyart</i>	<i>t(ə)</i> ---- <i>t</i>	<i>təmyart</i>
Pluriel				
<i>masc.</i>	<i>i</i> ----	<i>imyarən</i>	<i>y(ə)</i> ----	<i>yəmyarən</i>
<i>fém.</i>	<i>ti</i> ---- <i>in</i>	<i>timyarin</i>	<i>t(ə)</i> ---- <i>in</i>	<i>təmyarin</i>

(\*) De nombreux dialectes connaissent une forte tendance à la vocalisation de /w/ (> [u]) et /y/ (> [i]), liée à la chute de la voyelle neutre [ə] ; en conséquence, on aura souvent *wə-* > *u-* / *yə-* > *i-* (chleuh notamment).

(\*\*) Le modèle féminin singulier *t---v* (*v = a/i*) est également fréquent, notamment sur les thèmes nominaux courts (à une ou deux consonnes radicale : *tala, tasa, tizi, tabuda...*).

On notera que le touareg n'a pas le préfixe *w-* à l'EA du masculin : l'opposition EL / EA ne met en jeu que la présence / absence de la voyelle initiale. D'où le système suivant :

**Tabl. 2.** Système canonique des marques obligatoires du Nom : Touareg

	État libre		État d'annexion	
Singulier				
<i>masc.</i>	<i>a</i> ----	<i>amyar</i>	<i>(ə)</i> ----	<i>(ə)myar</i>
<i>fém.</i>	<i>ta</i> ---- <i>t</i>	<i>tamyart</i>	<i>t(ə)</i> ---- <i>t</i>	<i>təmyart</i>
Pluriel				
<i>masc.</i>	<i>i</i> ----	<i>imyarən</i>	<i>(ə)</i> ----	<i>əmyarən</i>
<i>fém.</i>	<i>ti</i> ---- <i>in</i>	<i>timyarin</i>	<i>t(ə)</i> ---- <i>in</i>	<i>təmyarin</i>

Partout, le féminin est donc doublement marqué : *t—t* au sing. et *t—i(n)* au plur. ; il en va de même pour le pluriel : *i—n* au masc. et *(t)i—(i)n* au fém.

## 2. Syntaxe de l'opposition d'État (EL/EA)

En synchronie, l'apparition de EA est déterminée par un certain nombre de contextes syntaxiques bien définis :

a) EA marque le nom en fonction de "complément explicatif" (Galand 1964/2002) ou, en termes plus traditionnels, de "sujet lexical postposé au verbe", dans le cadre d'une séquence canonique VS(O) :

(1) *yəzra wəmyar* = 'le/un vieux a vu' ; *wəmyar* [+ EA] = « sujet lexical »

(2) *yəzra amyar* = 'il a vu (un/le) vieux' ; *amyar* [+ EL] = complément direct.

b) Sur le Nom déterminant un autre Nom ("complément de nom"), dans certains contextes et parlers :

(3) *awal umaziy* = parole berbère (+EA) = « parole de Berbère »

c) Après les noms de nombre selon le modèle : Numéral ← Nom (+ EA) :

(4) *yiwən wəmyar* = un (de) vieux = un vieil homme

(5) *snat təmyarin* = deux (de) vieilles = deux vieilles femmes.

d) EA apparaît aussi après la quasi totalité des prépositions élémentaires :

(6) *awal n wəmyar*, « parole de vieux » / *awal n təmyart* « parole de vieille ».

(7) *təmyart d wəmyar*, "une/la vieille et/avec le/un vieux »

Précisons qu'au plan diachronique, on a de bonnes raisons de considérer que la quasi-totalité de ces prépositions sont d'anciens nominaux grammaticalisés. En conséquence, la suite Prép. ← Nom (+EA) s'analyse historiquement en : Nom<sup>1</sup> ← Nom<sup>2</sup> (+EA), *i.e.* comme une séquence nominale déterminative (= type b *supra*).

On peut en conclure que EA est un indicateur de fonction syntaxique, marquant la relation de dépendance / détermination entre deux nominaux (= « cas dépendant ») : il marque le « sujet » postposé, *i.e.* l'explicitation lexicale de l'Indice de personne obligatoire du verbe (= cas « sujet »), et tout Nom en fonction de déterminant (= « génitif », « datif »...).

Alors que EL apparaît sur le Nom non-dépendant ou 'libre', *i.e.* : dans les usages métalinguistiques, appellatifs, CD (accusatif), le nom thématifié (topicalisé) :

(6) *Ay amyār !*, « Hé, vieil homme ! »

(7) *Amyār, d argaz meqq<sup>w</sup>rən*, « un vieux, c'est un homme âgé »

Karl Prasse (1974, 2002), ainsi que plusieurs chercheurs d'inspiration générativiste (Saïb 1982 ; Guerssel 1983 et 1987 ; Bader 1984...) ont parlé de « cas » (ou *case*) à propos de l'état d'annexion du berbère ; c'est évidemment un choix terminologique possible, puisque l'état est bien un indicateur de fonction syntaxique. Il y aurait en berbère, si l'on retient cette approche, une déclinaison à deux termes sur l'initiale de nom : un cas « absolu » (ou « libre ») et un cas « dépendant » (cf. par ex. Prasse 2002). Néanmoins, comme l'a souligné il y a fort longtemps Lionel Galand (1964/2002), une telle description paraît inappropriée et peu éclairante par rapport à l'usage traditionnel de la notion de 'cas' (et de 'déclinaison') : s'agissant d'un paradigme binaire (EL/EA), les

fonctions syntaxiques couvertes par les deux formes sont multiples et extrêmement diverses : EA = Nominatif (cas « sujet ») / Datif / Génitif... ; EL = Accusatif et tous les usages « libres » (« absolutif » pour reprendre Guerssel 1987). Dans la configuration qui est celle du berbère, la notion de « cas » paraît donc plutôt artificielle et d'un intérêt assez limité. Elle risque surtout d'introduire la confusion en assimilant le phénomène très particulier de l'alternance initiale du nom berbère aux déclinaisons classiques.

On admettra cependant tout à fait la réflexion critique de Karl Prasse (2002 : 384) à propos du terme 'état' en berbère : il est assez malheureux puisqu'il introduit un sérieux risque de confusion avec les données sémitiques, où l'« état » est une réalité très différente. Mais il s'agit, là encore, d'un de ces très nombreux emprunts terminologiques au sémitique par voisinage académique, peu fondés et quasiment jamais justifiés<sup>6</sup>.

On doit aussi noter que l'opposition d'état est partout en nette perte de vitesse :

- Elle a disparu ou est forte régression dans les parlers « périphériques » (Siwa, parlers de Libye...);
- Elle connaît une forte régression fonctionnelle dans tous les autres dialectes puisque dans la grande majorité des contextes, *EA est désormais une marque redondante* (présence d'une préposition qui le commande et/ou position). L'opposition ne reste véritablement pertinente que pour distinguer CD (Objet) et CE (« Sujet lexical ») en contexte post-verbal :

(1) *yəzra wəmyar* = 'le/un vieux a vu' ; *wəmyar* [+ EA] = « sujet lexical »

(2) *yəzra əmyar* = 'il a vu (un/le) vieux' ; *əmyar* [+ EL] = complément direct.

Au point que certains auteurs (Elmoujahid 1981, 1982) ont voulu y voir une simple contrainte morphologique, vide de toute pertinence syntaxique. Ce qui est sans doute excessif puisque la distinction CD ("accusatif")/CE ("sujet") est bien portée par l'opposition d'état, partout où la distinction perdure (cf. exemples 1 & 2 *supra*).

---

6 Les cas sont nombreux depuis de le XIX<sup>e</sup> siècle : les terminologies et approches arabisantes et/ou sémitisantes ont été régulièrement 'importées' dans les Études berbères sans véritable justification ou vérification : c'est le cas de la notion de 'racine' (en synchronie), des oppositions aspectuelles du verbe ('accompli/inaccompli'...)... Il est certain que les études sémitiques ont, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, largement servi de matrice aux études de linguistique berbère. Sur le cas de la notion de 'racine', voir Chaker 2003 et 2016.



### 3. Morphogenèse du système des marques du nom

Les marques *inales* du nom berbère (fém. *-t* ou *-a*, plur. *-ən/-in*) ont des correspondants chamito-sémitiques immédiats évidents et appartiennent donc au patrimoine commun.

Les marques *initiales* du nom, en revanche, paraissent propres au berbère. Tous les berbérissants admettent depuis longtemps<sup>7</sup> que ces marques du nom proviennent d'anciens morphèmes ('pronoms démonstratifs') précédant le thème nominal, qui se sont progressivement agglutinés à celui-ci, processus de trans-fonctionnalisation bien connu dans de nombreuses langues ('article défini' des langues sémitiques, germaniques, romanes...).

Mais la forme, la nature et la fonction précise de ces affixes, leur combinatoire et leur évolution historique restent problématiques et font l'objet de débats au sein des Études berbères ; Karl Prasse (2002) en donne une bonne synthèse critique ; on pourra aussi se reporter à Galand (2010, chap. 4).

#### 3.1 Les indices du caractère secondaire des marques initiales du nom

a) Le double marquage, initial et final, du féminin et du pluriel, est en lui-même, comme tout cas de *signifiant discontinu*, l'indice d'une morphogenèse en deux temps : marques finales + marques initiales.

b) Il existe des noms masculins **pan-berbères**, donc anciens, sans marques initiales : *laz* 'faim', *fad* 'soif', *kra* 'chose', *səksu* 'couscous', *bəttu* 'partage'... qui sont tous des non-dénombrables et/ou non-segmentables par nature.

c) Il existe des féminins à marque suffixale *-t*, sans marques initiales, dans le vocabulaire courant et dans la toponymie (= archaïsme) : *məlsiwət* 'vêtue, habillement' (Maroc central), *mərnuyət* 'marrube (kabyle) ; *Bgayət* (*bgay-ət*) nom berbère de Bejaia/Bougie<sup>8</sup>... Le traitement par l'arabe (*bijaya*) confirme bien que le *-t* final a été perçu comme marque de féminin.

e) Dans les genres littéraires figés, comme les proverbes ou comptines enfantines, on relève souvent des formes nominales sans marques initiales, par ex. kabyle : *ččiw ččiw yazid*... 'cot cot, poulet...' (comptine kabyle), avec *yazid* au lieu de *a-yazid* 'coq'.

7 L'hypothèse est formulée pour la première fois par Hans Stumme (1899), puis par Laoust (1920). Elle est reprise, développée et vigoureusement défendue par Vycichl. Les références essentielles sur le sujet sont Vycichl (1957, 1986 et 2005), Prasse (1974 et 2002), Brugnatelli (1997, 1998...), Galand (2002, 2010) et Chaker (1988/1995).

8 On rencontre souvent dans la littérature berbérissante (Vycichl, Prasse...) la forme \**Tabgayt* : je pense qu'il s'agit d'une erreur ou d'une fausse information ; la seule forme connue en kabyle ne porte jamais le *t*- initial (= *Bgayet*).

d) Dans les composés figés anciens, **pan-berbères**, le second élément ne porte jamais les marques initiales ni de genre, ni de nombre, ni d'état : *aləmsir* (*aləm* + *sir* = peau-moulin) 'peau de mouton', *asyərsif* (*asyar*+*sif* = bois-rivière) 'aulne', *iyəsdis* (*iyəss*+*dis* = os+côte) 'côte'... Données que l'on est droit d'interpréter comme le reflet d'un stade ancien de la morphologie/syntaxe nominale, dans lequel les marques initiales étaient absentes<sup>9</sup>.

Tous ces indices morphologiques permettent d'affirmer que le marquage du nombre et du genre du nom se faisait primitivement par suffixes (stade pré- ou proto-berbère ?) et que les préfixes sont apparus dans un second temps (stade berbère commun ?).

### 3.2 Le système de base des déictiques berbères

Au plan des signifiants, ces marques initiales du Nom ont des correspondances immédiates dans les paradigmes grammaticaux déictiques (déterminants et pronoms) ; ainsi :

– Déterminant déictique (post-nominal) de *proximité*, invariable en genre et en nombre :

-**a** *amyar-a* « ce vieil homme » / *tamyart-a* « cette vieille femme » ; il s'agit du signifiant le plus répandu ; il existe de nombreuses formes secondaires plus étoffées : *-a-d*, *-a-yi*...

-**u** *amyar-u* « ce vieil (homme) » / *tamyart-u* « cette vieille (femme) » ; cet allomorphe est caractéristiques des parlers berbères dit "zénètes" (Rif, Mozabite, Ouargla, Libye...).

– Pronoms déictiques (ou 'démonstratifs' ou 'supports de détermination') :

Proximité du locuteur

**wa** 'celui-ci'      **ta** 'celle-ci'

**wi** 'ceux-ci'      **ti** 'celles-ci'

Indéfinis

**ay / i / a** 'ce'

**wi** 'celui'      **ti** 'celle'

Il apparaît clairement que les marques initiales du Nom sont quasiment identiques aux marques et pronoms déictiques de base (*-a/wa*, *i/wi*, *ta*, *ti*). Il est donc admis que les marques initiales du Nom berbère proviennent du figement

9 On renvoie à ce sujet au fameux article de E. Benveniste (1974) : la composition nominale doit être analysée comme une forme figée de construction syntaxique.

de ces morphèmes déictiques préposés, initialement facultatifs, selon le schéma d'évolution simplifié suivant :

### Stade 0 (Proto-berbère ?)

Sing.	Plur.
<i>myar</i> 'homme âgé'	<i>myar-n</i> 'hommes âgés'
<i>myar-t</i> 'femme âgée'	<i>myar-in</i> 'femmes âgées'

À ce stade, il n'existe aucun marquage initial : le genre et le nombre sont portés par des suffixes (-*t* pour le fém. et -*n* / -*in* pour le plur.).

### Stade 1 ("berbère commun")

Sing.	Plur.
(( <i>w</i> ) <i>a</i> ) <i>myar</i> '(cet/l') homme âgé'	( <i>i</i> ) <i>myar-n</i> '(ces/les) hommes âgés'
( <i>ta</i> ) <i>myar-t</i> '(cette/la) femme âgée'	( <i>ti</i> ) <i>myar-in</i> '(ces/les) femmes âgées'

À ce stade, les marques/pronoms déictiques peuvent précéder le Nom pour lui donner une valeur de 'défini', si l'on retient la théorie de W. Vycichl :

- présence du déictique = « défini » (le/la/les) : (*w*)*a myar* = ce vieil homme > le vieil homme / *ta myar-t* ) cette vieille femme > la vieille femme, etc.
- absence du déictique = « indéfini » (un/une/des) : *myar* = (un) vieil homme / *myar-t* = (une) vieille femme, etc.

### Stade 2 (berbère actuel)

Sing.	Plur.
<i>a-my ar</i> '(un/l') homme âgé'	<i>i-my ar-n</i> '(des/les) hommes âgés'
<i>ta-my ar-t</i> '(une/la) femme âgée'	<i>ti-my ar-in</i> '(des/les) femmes âgées'

Les morphèmes préposés sont devenus des préfixes obligatoires, perdant *ipso facto* leur valeur initiale (de définitude ou autre). Le « défini » (et l'indéfini) utilisent désormais d'autres outils, notamment les déictiques suffixés et autres déterminations :

*am yar-a/-u* 'ce vieux' / *tam yart-a/-u* 'cette vieille'  
*am yar-nni/lli* 'le vieux en question'  
*yan um yar* 'un homme' (*yan* = numéral 'un')

Ce schéma général de la genèse des marques initiales du Nom, développé par Werner Vycichl, est globalement admis par tous les auteurs, avec des nuances sensibles cependant : il s'impose d'abord par son évidence morphologique.

### 3.3 *Le statut et la nature syntaxiques primitifs des marques initiales : un point débattu*

Il existe des divergences d'analyse importantes quant à la nature et à la fonction précises de ces préfixes. Werner Vycichl a défendu avec constance la notion d'« article défini » issu des anciens pronoms déictiques de proximité (*wa-/ta-/wi-/ti-*) (1957, 1986, 2005). Karl Prasse (1974, 2002) y voit plutôt le figement de syntagmes nominaux de type « Pronoms relais ← Nom », sur le modèle des syntagmes déterminatifs à noyau verbal (relatives) ou nominal du touareg actuel, à « supports de détermination »<sup>10</sup> :

<i>(amyar)</i>	<i>wa yəkšan</i>	//	<i>(amyar)</i>	<i>a yəkšan</i>
(vieux)	celui ayant-mangé		(vieux)	ce ayant mangé
	'le vieux qui a mangé'			'c'est un vieux qui mangé'
<i>amyar</i>	<i>wa n akal</i>			
vieux (= chef)	celui de pays = 'le chef du pays'			

Une forme comme *a-myār* serait donc une ancienne proposition relative à noyau nominal :

*a myār* = 'ce (étant) vieux' > *a-myār*

La thèse de Vycichl (pronom démonstratif > marque déictique facultative > article défini > figement), la plus simple, a pour elle le fait que des morphogénèses tout à fait parallèles sont attestées dans de nombreuses langues voisines, apparentées ou non (sémitique, germanique, langues romanes...) : des pronoms déictiques sont devenus des « articles définis » ; et aussi l'existence de noms pan-berbères sans marques initiales (voir *supra*) et qui n'ont donc jamais (ou très exceptionnellement) été combinés avec les marques de « définitude ». La théorie d'une trans-fonctionnalisation de pronoms déictiques de W. Vycichl paraît donc très plausible.

L'approche de Karl Prasse, plus complexe, présente l'intérêt d'établir un parallèle entre syntaxe du groupe verbal et syntaxe du groupe nominal et renvoie à la centralité du prédicat nominal en berbère, qui peut très aisément être

10 Sur le sujet, voir les analyses syntaxiques de Lionel Galand (1974 et ultérieures) sur les « supports de détermination » (= « pronoms relatifs »).

noyau de proposition relative déterminative. Mais elle repose sur une hypothèse invérifiable, et sans doute aussi sur un ‘tropisme touareg’ très marqué de K. Prasse, car rien ne permet d’affirmer que les syntagmes, nominaux ou verbaux, à ‘support de détermination’, quasiment systématiques en touareg, soient une donnée ancienne et commune au berbère. On peut même affirmer le contraire et considérer qu’il s’agit plutôt d’un développement spécifique au touareg car, d’un point de vue typologique et diachronique, il est certain que la détermination est d’abord marquée par la position (et la prosodie) et que les morphèmes relais (type ‘pronoms relatifs’ / ‘supports de détermination’) sont toujours secondaires, en berbère comme dans toute langue. La comparaison des relatives déterminatives verbales touarègues et berbère Nord est éclairante sur ce plan : là où le touareg a un pronom relais, le berbère Nord s’en passe parfaitement :

Touareg : *amyar wa yəkšan*      BN : *amyar yəččan*  
 ‘vieux celui ayant-mangé’      ‘vieux ayant mangé’  
 = « le vieux qui a mangé »

Il en va de même pour les syntagme nominaux déterminatifs :

Touareg : *amyar wa n akal*      BN : *amyar n wakał*  
 ‘vieux celui de pays’      ‘le chef du pays’

On atteint là sans doute les limites de la reconstruction morphosyntaxique pour une langue de tradition orale. Autant les raisonnements et hypothèses sur les signifiants sont possibles, autant les hypothèses sur les fonctionnements syntaxiques primitifs sont totalement spéculatifs. Ne disposant pas de textes témoignant des emplois anciens, il est à peu près impossible de trancher entre les hypothèses avancées, et les positions des chercheurs relèvent plus de la conviction personnelle que de la démonstration.

On rappellera cependant que la distinction entre déterminant déictique du Nom et pronoms relais (ou ‘support de détermination’) est tout à fait poreuse en berbère (voir *supra*), comme dans bien des langues ! On renverra, entre autres, au germanique (cf. allemand *der, die, das...*) où ces ‘articles définis’ sont, en synchronie même, aussi des *pronoms* (déictiques, personnels et/ou relatifs)... Les deux théories (Vycichl = ‘article défini’ / Prasse = structure relative déterminative) sont en réalité moins étrangères l’une à l’autre que semble le penser Karl Prasse (1974, 2002).

#### 4. Un autre point débattu : la morphogénèse des marques initiales et de l'État d'Annexion

Sur le détail de la morphogénèse de ces marques préfixales, et notamment celui de la formation de l'EA du masculin, les analyses divergent également ; la thèse déendue par Werner Vycichl, peut être synthétisée comme suit :

- à l'origine, préfixation des morphèmes (pronoms) déictiques :

*wa----* / *ta----t* (\**wa-myār* / *ta-myārt*)

*wi-----* / *ti---in* (\**wi-myārən* / *ti-myārin*)

Puis :

- Disparition de la semi-consonne initiale du masculin en position libre (EL) :  
*wa* > *a----* / *wi* > *i-----* (\**wa-myār* > *a-myār* / \**wi-myār-ən* > *i-myār-ən*)

Pour étayer l'hypothèse d'une évolution *wa-* > *a-*, Werner Vycichl a avancé l'existence en berbère actuel de noms à initiale *wa-*, souvent d'ailleurs de doublets *wa-* / *a-* : *wagərzam* / *agərzam*, "panthère" (chleuh)... (cf. Vycichl 2005 : 87-89). On reviendra plus loin sur ce point.

- Disparition de la voyelle initiale en position de dépendance (EA) :  
*wa* > *w(ə)----* / *wi* > [*yi*] > *y(ə)----* (\**wa-myār* > *wə-myār* / \**wi-myār-ən* > *yə-myār-ən*)
- Disparition **en touareg** du *w-* de EA masculin :  
*w(ə)----* > *(ə)----* / *y(ə)---* > *(ə)----* (\**wə-myār* > *(ə)-myār* / \**y(ə)-myār-ən* > *ə-myār-en*)

D'où le système canonique actuel :

	Masc.	Fém.	
EL	<i>a----</i>	<i>ta----t</i>	<i>amyār</i> / <i>tamyārt</i>
EA	<i>w----</i>	<i>t(ə)----t</i>	<i>wəmyār</i> (Touareg : <i>əmyār</i> ) / <i>təmyārt</i>
EL	<i>i----(ə)n</i>	<i>ti----in</i>	<i>imyārən</i> / <i>timyārin</i>
EA	<i>y----(ə)n</i>	<i>t(ə)----in</i>	<i>yəmyārən</i> (Touareg : <i>əmyārən</i> ) / <i>təmyārin</i>

Ce schéma d'évolution, initié par W. Vycichl (1957, 1986, 2002), est repris, développé et/ou modifié, par la majorité des berbérissants. Il implique donc :

- la chute du *w-* initiale sur le nom masculin en position libre : *wa-* > *a-* = EL (chez Vycichl) ;
- la disparition de la voyelle pleine en position dépendante : *wa-* > *w(ə)-* / *ta* > *t(ə)-* = EA ;
- la disparition du *w-* initial de EA masculin en touareg : *w(ə)-* > *(ə)-*.

Karl Prasse (1974, 2002) a introduit une modification importante dans ce schéma pour expliquer la généralisation du préfixe *a-* : pour lui, il y avait opposition initiale entre un pronom *wa-/ta-* (défini) et *a-* (indéfini), sur le modèle des usages touaregs actuels des relatives déterminatives ; *a-* se serait généralisé au position ‘libre’, et *wa-* se serait maintenu en position dépendante, pour donner naissance à l’état d’annexion masculin en *w-* :

$$\begin{array}{l} a \sim wa- > w\emptyset- \\ ta- > t\emptyset- \end{array}$$

Cette hypothèse apparaît comme une solution intéressante à la fois pour expliquer la généralité de *a-* sur le nom ‘libre’ et la formation de l’état d’annexion.

Mais ces approches, sous leurs diverses formes, soulèvent plusieurs difficultés que j’ai pointées dans ma synthèse de 1988/1995.

– Il y a en berbère Nord une forte dissymétrie entre masculin et féminin. Au féminin, EA a pour seul indice la chute de la voyelle initiale. Au masculin, EA est caractérisé par un préfixe (*w-/> y-*) et par la chute de la voyelle initiale, donc par *un double marquage*. Un tel système suppose des évolutions distinctes au masculin et au féminin.

– Par ailleurs, dans la théorie de Vycichl, la disparition postulée du /w/ initial du masculin sur la forme d’état libre (*\*wa- > a-*) reste inexpliquée. Il en est de même, dans toutes les approches, pour la disparition la voyelle pleine sur l’état d’annexion (*wa- > w\emptyset-*).

On pourrait éventuellement admettre, pour des raisons accentuelles notamment, que la voyelle pleine a systématiquement disparu dans la séquence dépendante :

$$N^1 \leftarrow wa- \rightarrow N^1 \leftarrow w(\emptyset)-$$

mais on voit mal quel processus pourrait expliquer la disparition de l’initiale *w-* sur le nom libre qui, par définition, n’est pas soumis à une intégration syntaxique et prosodique forte ; et ce, d’autant plus que le préfixe *wa-* aurait formé couple avec le féminin *ta-*.

En fait, les évolutions postulées sont même assez improbables – en particulier dans la théorie syntaxique de Karl Prasse – car les pronoms démonstratifs, en fonction déictique simple ou en fonction de relais (‘supports de détermination’) sont des unités autonomes et *accentuées* qui ne s’amalgament jamais au noyau nominal ou verbal qu’ils précèdent, notamment en touareg qui est la référence explicite de Prasse. Certaines explorations instrumentales récentes (Mettouchi 2003, entre autres) confirment d’ailleurs que les pronoms relais portent l’accent dans la proposition relative.

Concrètement, chez W. Vycichl, on ne comprend pas pourquoi et comment en position 'libre', on serait passé de *wa-* à *a-* et, chez Vycichl et Prasse, pourquoi et comment, en position 'dépendante', on serait passé de *wa-* à *wə-*. Il ne me semble pas qu'une explication, autre que purement spéculative, ait été proposée jusqu'à présent.

– Comme rappelé dans le tableau 2, le touareg ne connaît pas l'initiale *w-* sur les noms masculins à l'état d'annexion ; on a ainsi :

	Berbère Nord	Touareg
EL :	<i>amyar / tamɣart</i>	<i>amyar / tamɣart</i>
EA :	<i>awal n wəmyar</i>	<i>awal n (ə)myar</i>
	parole de vieux	parole de vieux
	<i>awal n tamɣart</i>	<i>awal n tamɣart</i>
	parole de vieille	parole de vieille

Il n'y a évidemment que deux hypothèses explicatives envisageables pour cette divergence :

- a) Le touareg a perdu le /w/ initial sur EA ;
- b) Le touareg n'a jamais eu ce /w/ initial, qui est une innovation du berbère Nord.

Karl Prasse (1974, 2002) a proposé des indices de la présence à date ancienne de ce /w/ initial sur le nom touareg et a défendu la thèse selon laquelle l'ensemble du berbère a bien connu un stade à initiale *wa-* > *w-* sur le nom masculin singulier. Ce n'est pas ici le lieu de discuter précisément les quelques très rares indices synchroniques avancés, mais ils me semblent tous extrêmement ténus et discutables : il s'agit de cas rarissimes, localisés et/ou de statut très particulier (par leur fréquence et/ou leur nature), qui peuvent recevoir diverses explications : conditionnement phonétique particulier, emprunt à un autre dialecte... On est typiquement dans le cas de l'indice isolé qui ne permet pas de reconstruire un système.

– L'existence de nom à EL en *wa-*, souvent soulignée par W. Vycichl (cf. *supra*), est certes troublante et milite en faveur de la thèse 'classique' d'un préfixe primitif *wa-* au masculin ; on soulignera cependant que les exemples sont essentiellement chleuhs (sud-ouest marocain) – ailleurs les exemples sont très rares – et limités à des domaines lexico-sémantiques précis (faune et flore), ce qui est étonnant si ce préfixe *\*wa-* avait été la forme canonique à un stade ancien de la langue. Il y a lieu de penser qu'il s'agit plutôt d'un phénomène phonétique/morphologique (expressif ?) lié à un champ lexico-sémantique particulier. Plus généralement, il serait également assez surprenant que tous les



parlers berbères aient connu la même évolution (\**wa-* > *a*) et l'on s'attendrait que tel ou tel isolat ait généralement conservé la forme postulée \**wa-*. Tel n'est pas le cas. Les formes en *wa-* et, surtout les doublets *wa-/a-* ont sans doute une autre explication, comme semble aussi le penser Karl Prasse (2002).

Toutes ces difficultés de la (ou des) théorie(s) 'classique(s)' n'ont pas échappé aux berbérisants qui les ont souvent expressément relevées (notamment Prasse 1974 et surtout 2002 ; Allaoua 2002 ; Galand 2010...) ; mais les essais d'explications qui ont été apportés sont tous des postulations invérifiables et/ou des solutions par analogie avec d'autres langues qu'aucune donnée interne concrète n'étaie.

Cela m'a amené (Chaker 1988/1995) à analyser la marque initiale du Nom comme un *complexe hétérogène* résultant de la *préfixation successive* de morphèmes distincts :

- 1) *a-* (marque déictique invariable) en position libre ;
- 2) *w-* (marque déictique et/ou de genre masculin) en position dépendante ;
- 3) *t-* (marque de genre féminin).

Je me suis appuyé pour cela sur les considérations suivantes :

- Le seul trait commun à l'ensemble du système (masculin/féminin) portant l'opposition d'état (EL/EA) est le jeu de la voyelle initiale (présence/absence). Le préfixe *w-* est spécifique à la zone de masculin. Je considère le trait le plus étendu (présence/absence de la voyelle initiale) comme étant la marque première de l'état et l'actuel *w-* de EA masculin comme un préfixe secondaire.
- Le seul trait commun à tous les dialectes berbères comme marque de l'opposition EL/EA est l'alternance de la voyelle initiale (présence/absence). Le préfixe *w-* du masculin est spécifique aux dialectes Nord. Je postule que la marque primitive était le trait commun aux deux ensembles dialectaux (présence/absence de la voyelle initiale) et le préfixe *w-* une innovation des dialectes Nord.

À partir de ces considérations préalables, j'ai proposé une morphogénèse fondée sur les grandes étapes suivantes :

- Un stade primitif, commun à l'ensemble du berbère, caractérisé par la présence/absence à l'initiale des morphèmes déictiques *a-* (sing.) / *i-* (plur.), avec valeur « défini/non défini » :

(*a*) *myar* '(ce > le) vieux' // (*a*) *myar-t* '(cette > la) vieille'  
 (*i*) *myar-en* '(ces > les) vieux' // (*i*) *myar-in* '(ces > les) vieilles'

sans distinction de genre, comme en berbère actuel avec le suffixe déictique *-a* : *amyar-a* / *tamyart-a*, 'ce vieux/cette vieille'.

– Tendence, de nature pragmatico-sémantique, à la stabilisation des morphèmes déictiques *a-/i-* devant le thème nominal. Cette dynamique est favorisée par la disparition, sur de nombreux thèmes nominaux, d'une radicale 'faible' (/w/, /y/, /h/, labiales... ; cf. Prasse 1957, 1969...). La neutralisation de l'opposition présence/absence de la voyelle initiale s'analyse comme un phénomène phonétique compensatoire de la disparition d'une radicale. Sur ces nominaux **ré-duits**, l'opposition du préfixe ne peut donc plus fonctionner :

(a) *myar* // (a) *m̄yar-t*  
 mais : *a-sif* ('fleuve')

– En berbère Nord, réfection de EA masculin par adjonction du préfixe *u-/w-*, qui peut s'analyser soit comme la marque déictique 'zénète' *u-*, soit, plus logiquement, comme une marque de masculin (cf. *infra*). La divergence touareg/berbère Nord est en place :

<b>EL</b>	//	<b>EA</b>	
		BN	Touareg
<i>a-sif</i>		<i>w-asif</i>	<i>a-ləs</i> ('homme')
<i>a-m̄yar</i>	//	<i>w(ə)-m̄yar</i>	<i>(ə)m̄yar</i>

Le berbère Nord aurait donc puisé dans le stock disponible de marques déictiques pour maintenir la distinction d'état sur les nominaux ayant perdu une radicale. Le préfixe *u-/w-* se serait ensuite généralisé par analogie sur tous les noms masculins en position dépendante.

– Simultanément (ou antérieurement ?), marquage du féminin à l'initiale par le morphème *t-* : *a-* > *t-a-* (EL) / *(ə)-* > *t(ə)-* (EA)

*t-a-m̄yar-t*      *t-ə-m̄yar-t*

– Au niveau fonctionnel, réinterprétation de l'alternance initiale (« défini/non-défini ») sur une base strictement syntaxique, *i.e.* : 'défini' > nom libre (EL) / « non défini » > nom dépendant (EA).

Je reconnais volontiers le caractère très 'formaliste' du schéma d'évolution que j'ai proposé. Mais il me semble que, contrairement aux autres approches, il ne se réfère qu'à des données attestées dans les signifiants et les paradigmes synchroniques et limite au maximum les spéculations sur les fonctionnements anciens.

Et, surtout, même si le détail de cette morphogenèse nous échappe et nous échappera sans doute toujours, je rappellerai un point essentiel qui ne semble pas avoir été clairement perçu : le système des pronoms déictiques de base – dans lesquels la majorité des berbérissants voit l'origine des préfixes du Nom – s'analyse lui-même de façon certaine comme issu de la combinaison de deux

morphèmes distincts : morphème déictique (=  $a/i$ ) + marque de genre (masc./fém. =  $w/t$ ) :

Sing.	Plur.
Masc. $wa < w + a$ ‘celui-(ci)’	$wi < w + i$ ‘ceux-(ci)’
Fém. $ta < t + a$ , ‘celle-(ci)’	$ti < t + i$ ‘celles-(ci)’

Le schéma d'évolution que j'ai proposé, qui considère les préfixes amalgamés de genre, nombre et état comme résultant de la combinaison successive d'un morphème déictique et d'un morphème de genre et non comme la préfixation directe des pronoms déictiques eux-mêmes, est en quelque sorte déjà en germe dans la formation du paradigme des pronoms déictiques lui-même. La préfixation dans un premier temps des morphèmes  $a/i-$  (dans le cadre d'une opposition  $a/i- \sim \emptyset-$ ), puis des morphèmes de genre  $w-/t-$  est une hypothèse qui découle de la morphogenèse même des pronoms déictiques ; elle rend sans doute mieux compte des ‘anomalies’ et déséquilibres du système (ou plutôt des systèmes) actuel(s) des préfixes obligatoires du Nom berbère.

## 5. Quelques éléments de conclusion

Quoi qu'il en soit du détail de la genèse de ces marques initiales du Nom berbère et quelle que soit la théorie que l'on retienne, il est établi que :

- Il n'y a pas de traces en berbère de désinences casuelles nominales finales de type sémitiques.
- Les marques *suffixales* de genre ( $-t$ ) et de nombre ( $-n$ ) renvoient directement au matériel morphologique chamito-sémitique.
- La formation des préfixes de genre/nombre/état du Nom est interne au berbère par réemploi de morphèmes déictiques et/ou de genre, tout à fait vivants par ailleurs.
- Il est peu approprié de parler de « cas » en berbère à propos de l'état du Nom, l'opposition EL/EA correspondant à des contextes syntaxiques extrêmement diversifiés.

Enfin, on redira que la reconstruction historique en contexte de langue de tradition orale se heurte à des limites sans doute infranchissables : autant l'analyse morphologique comparée des formes permet souvent de formuler des hypothèses diachroniques solides sur la genèse des paradigmes, autant, en l'absence de témoignages textuels conséquents, il est difficile, voire impossible, de cerner précisément les évolutions fonctionnelles, sémantiques et syntaxiques.

**Sigles :**

- BN Berbère Nord (par opposition au touareg)  
 EL État libre  
 EA État d'annexion  
 CE « Complément explicatif » (« sujet » post-verbal et autres explicitations lexicales de morphèmes personnels)  
 CD Complément direct (« accusatif »)

**Orientation bibliographique**

- Allaoua, Madjid. 2002 « La forme et la fonction primitive du préfixe d'état en berbère », *Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl*, Paris, L'Harmattan, p. 57–79.
- Bader Yousef. 1984. *Kabyle berber phonology and morphology : outstanding issues*, Ph.D. dissertation, University of Illinois, Chap. 3, 'Free (unbound) and Construct (bound) State', p. 87–158.
- Basset, André. 1932. « Note sur l'état d'annexion en berbère », *BSLP*, 33/2.
- Basset, André. 1954. « *n* devant complément de nom en berbère », *Group Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques VII*, p. 1–5.
- Basset, André. 1957. « Note sur la voyelle initiale en berbère », *Articles de dialectologie berbère*, Paris, p. 83–89 (repris de la *Revue Africaine*, 402–403, 1945, p. 82–88).
- Basset, André. 1968. *La langue berbère*, Londres, (1<sup>ère</sup> éd. 1952) (p. 26–28).
- Basset, André et André Picard. 1948. *Éléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)*, Alger (notamment p. 33–43).
- Bentolila, Fernand. 1981. *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Aït Seghrouchen...*, Paris, p. 46–51 et 212–213.
- Benveniste, Emile. 1974. « Fondements syntaxiques de la composition nominale », *Problèmes de linguistique générale*, II, p. 145–162.
- Brugnatelli, Vermondo. 1987. « Deux notes sur l'état d'annexion en berbère », *Proceedings of 4th international Hamito-Semitic Congress*, Amsterdam, p. 349–359.
- Brugnatelli, Vermondo. 1997. « L'État d'annexion en diachronie », in Alessandro Bausi, Mauro Tosco, *Afroasiatica Neapolitana. Contributi presentati all'8° Incontro di Linguistica Afroasiatica (Camito-Semítica) – Napoli 25–26 Gennaio 1996*, Napoli, Istituto Universitario Orientale, p. 139–150.
- Brugnatelli, Vermondo. 1998. « La morphologie des noms berbères en *w-*. Considérations diachroniques », in Mohamed El Medlaoui, Saâd Gafaiti, Fouad Saa (eds.), *Actes du Premier Congrès Chamito-Sémitique de Fès (12-13 mars 1997)*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Fès-Saïs , p. 51–67
- Brugnatelli, Vermondo. 2006. « L'ancien 'article' et quelques phénomènes phonétiques en berbère », Actes du 3. *Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie* (1-3 juillet 2004, Bayreuth), Cologne : Rüdiger Köppe, p. 55–70.

- Chaker, Salem. 1983. *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence, p. 92–95, 189–192, 330–331, 373–377.
- Chaker, Salem. 1988. « Annexion (État d') », *Encyclopédie berbère*, V.
- Chaker, Salem. 1995. *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie*, Paris/Louvain : Peeters (Chap. 4).
- Chaker, Salem. 2003. « Autour de la racine en berbère », *Folia Orientalia* (Cracovie) 39, p. 83–93.
- Chaker, Salem. 2016. « Racine », *Encyclopédie berbère*, XXXX.
- Diakonoff, Igor M. 1988. *Afrasian languages*, Moscou : Nauka.
- Elmoujahid, El Houssaïn. 1981. *La classe du nom dans un parler de la langue tamazight : le tachelhiyt d'Igherm (Souss-Maroc)*, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris-V.
- Elmoujahid, El Houssaïn. 1982. « Un aspect morphologique du nom de tamazight : l'état d'annexion », *Langues et littératures* (Rabat) 2, p. 47-62.
- Galand, Lionel. 1964. « L'énoncé verbal en berbère. Étude de fonctions », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21, p. 33–59.
- Galand, Lionel. 1974. « Défini, indéfini, non-défini en touareg. Les supports de détermination en touareg », *BSLP*, LXIX, p. 205–224.
- Galand, Lionel. 2002. *Études de linguistique berbère*, Paris/Louvain, Peeters (SLP). [reprend une série d'articles fondamentaux en syntaxe berbère, dont plusieurs concernent la question de l'état du nom].
- Galand, Lionel. 2010. *Regards sur le berbère*, Milan, CSCS (chap. 4).
- Ghouigate, Mehdi. 2014. *L'ordre almohade (1120-1269)*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Guerssel, Mohamed. 1983. « A phonological analysis of construct state in Berber », *Linguistic Analysis* (USA) 11/3, p. 309–330.
- Guerssel, Mohamed. 1987. « The statuts of the lexical category 'preposition' in Berber : implications for the nature of the construct state, in Guerssel et Hale », *Studies in Berber syntax*, Cambridge : MIT, p. 159–190.
- Mettouchi, Amina. 2003. « Contrastive Focalization on Clefts in Taqbaylit Berber », *Proceedings of IP2003 : Interfaces prosodiques*, Nantes, p. 143–148.
- Penchoen, Thomas. 1973. *Étude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Naples (= *Studi Magrebini* V) (§ 1.3, 4.5).
- Penchoen, Thomas. 1973. *Tamazight of the Ayt Ndhir*, Los Angeles (§ 3.1.3, 3.1.4).
- Prasse, Karl-G. 1974. *Manuel de grammaire touarègue*, IV-V, Nom, Copenhague, (B. Préfixe d'état, p. 11–33).
- Prasse, Karl-G. 2002. « L'origine des préfixes d'état en berbère », *Articles de linguistique berbère. Méorial Werner Vycichl*, Paris : L'Harmattan, p. 373-390.
- Saïb, Jilali. 1982. « Initial vowel and reduction in Tamazight-berber nouns », *Langues et littératures* (Rabat) 2, p. 159–184.
- Sasse, Hans-Jürgen. 1984. « Case in Cushitic, Semitic and Berber », *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics* (= *Third international Chamito-Semitic Congress*), Londres, p. 111–126.
- Stumme, Hans. 1899. *Handbuch des Schilhischen von Tazerwalt*, Leipzig (§ 28).

- Vycichl, Werner. 1957. « L'article défini du berbère », *Mémorial André Basset*, Paris : André Maisonneuve.
- Vycichl, Werner. 1986. « L'article défini en langue kabyle », *Études et Documents Berbères* 1.
- Vycichl, Werner. 2005. *Berberstudien & A Sketch of Siwi Berber (Egypt)*, Cologne : Rüdiger Köppe Verlag (*Berberstudien* 10) (notamment « Historische Morphologie », p. 82-97).
- Willms, Alfred. 1972. *Grammatik der südlichen Berberdialekte* (Süd-Marokko), Hamburg *Afrikanistische Forschungen* 6).

## Résumé

Le Nom berbère, qui ne connaît pas de désinences suffixales casuelles, présente pourtant une morphologie 'lourde', avec un marquage double, suffixal et préfixal. Si les marques suffixées de genre (fém. *-t*) et de nombre (plur. *-ən/-in*) sont manifestement un héritage chamito-sémitique, il n'en va pas de même pour les préfixes (de genre, nombre et état) dont la formation est interne au berbère.

Les berbérisants considèrent ces marques préfixales, largement redondantes, comme issues du figement de morphèmes déictiques, initialement facultatifs, distincts du thème nominal. Il s'agirait, comme dans bien des langues, de la transfonctionnalisation d'anciens morphèmes déictiques devenus des déterminants, puis de simples marques obligatoires. Si l'accord est assez général sur cette origine, les approches sont divergentes sur la nature précise, le statut syntaxique et l'évolution de ces préfixes.

Cette contribution propose un examen critique global de ces préfixes et des différentes théories morphogénétiques défendues par les berbérisants. Cet examen est l'occasion d'une réflexion sur les conditions et limites de la reconstruction diachronique en contexte de langue de tradition orale. Elle illustre et souligne le fait que si les hypothèses diachroniques sur les signifiants sont souvent possibles et solides, en revanche, les reconstructions fonctionnelles, syntaxiques et sémantiques, restent le plus souvent purement spéculatives et invérifiables.